



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE D'INGRE

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION ENFANT SAISON 2025-2026



NOM

PRENOM.....

Date de naissance/...../..... Sexe : F M N° licence (Important si réinscription)

ADRESSE complète.....

N° Tél : Adresse mail :
(Portable de préférence) (en majuscule)

DISCIPLINES PRATIQUEES	TARIF	COTISATION
GYM ENFANT (MIXTE) 7 à 8 ans 15h30 <input type="checkbox"/> 4 à 6 ans 16H40 <input type="checkbox"/>	77 €	€
MODE DE PAIEMENT : (A l'ordre de « GV Ingré »)	REMISE 10 % pour le 2^{eme} enfant (7,7 euros)	-
Chèque <input type="checkbox"/>		€
Espèces <input type="checkbox"/>		€
Comité entreprise <input type="checkbox"/>		€
Chèques vacances ANCV <input type="checkbox"/>		€
Coupons sport ANCV <input type="checkbox"/>		€
Pass'sport <input type="checkbox"/>		€
TOTAL NET DES ACTIVITES		
SUPPLEMENT DE 10 € si vous n'habitez pas la ville d'Ingré	+	€
LICENCE FEDERALE ENFANT <i>obligatoire</i>	+	26,50 €
TOTAL DE LA COTISATION		€

Besoin d'une attestation d'inscription pour mon employeur

Je reconnais avoir pris connaissance des documents suivants :

- Règlement intérieur (cf. annexe)
- Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) (cf. verso)
- Garantie complémentaire (cf. verso)
- Conditions de validité du questionnaire de santé obligatoire (cf. verso)

En cochant la case, j'autorise la GV d'Ingré à filmer et/ou photographier mon enfant dans le cadre des activités de l'association. J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de son image dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur le Facebook de l'association, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association

Fait à le Signature :

↳ INFORMATIONS

Pour remettre votre inscription :

- Permanence mercredi 3 septembre de 16h à 19h à la salle Méthivier, Espace Lionel Boutrouche
- Forum des associations samedi 13 septembre 2025 de 13h30 à 18h30
- Lors des cours, à un membre du comité directeur ou un licencié habilité
- dans la boîte aux lettres mise à votre disposition dans hall du Gymnase de la Coudraye, face au bureau des gardiens
- Par courrier : Christine SOENEN 9 rue du château d'eau 45140 INGRE

↳ ATTESTATION DE SANTE OBLIGATOIRE ou CERTIFICAT MEDICAL en cas de réponse positive au questionnaire de santé joint

• Je réponds au questionnaire de santé

- Si toutes mes réponses sont « non » au questionnaire de santé, je remets le volet détachable avec mon inscription
- Si j'ai répondu « oui » à une ou plusieurs questions, je fournis un certificat médical.

↳ VIE DE L'ASSOCIATION

Le règlement intérieur de l'Association est joint au présent dossier.

L'Association est administrée par un Comité Directeur bénévole. Il est important que chacun participe à la vie du club, notamment par sa présence à l'Assemblée Générale annuelle qui aura lieu le lundi 3 novembre 2025 à 18h30 à la salle des fêtes.

L'honorabilité des bénévoles est désormais contrôlée par le Ministère des Sports.

Notre association a signé le contrat d'engagement républicain le 31/03/2022 consultable sur le site www.ingre.fr (rubrique associations- sports- gymnastique volontaires sport santé)

↳ REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

L'adhérent(e) est informé(e) que l'association collecte et utilise ses données personnelles renseignées dans le bulletin d'inscription dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association. Les données personnelles de chaque adhérent(e) sont utilisées uniquement à des fins de gestion associative (prise d'une licence nominative, versement de la cotisation, certificat médical...), mais également à des fins statistiques non-nominatives. Ces données ne seront ni cédées, ni vendues à des tierces personnes.

Ces informations à caractère personnel sont communiquées uniquement à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) pour l'inscription et seront conservées durant 2 ans à compter de la fin de l'inscription.

La fourniture de votre adresse e-mail est obligatoire, car l'envoi de la licence EPGV est effectuée par voie dématérialisée. Par ailleurs, cette adresse e-mail nous permet de vous informer sur l'actualité de la Fédération (newsletters, enquêtes de satisfaction...). Vous avez cependant la possibilité de ne plus recevoir ces e-mails informatifs en cliquant sur le lien « se désabonner », situé en bas de page de chaque e-mail.

Pendant la période de conservation de vos données, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser par mail à l'association gvi.sportsante@gmail.com ou par courrier à l'adresse suivante 45, rue des Grands Champs 45140 INGRE

↳ ASSURANCE COMPLEMENTAIRE "IAC Sport" par MAIF

Outre l'assurance de base obligatoire imposée à toute association sportive, une assurance complémentaire "IAC Sport+" offrant une protection plus large (pour les risques corporels accidentels liés aux activités sportives et de loisirs au sein de l'association) est proposée à chaque adhérent (e), au moment de son inscription. Sur demande, l'adhérent peut avoir la notice d'information option complémentaire « IAC Sport+ » et la fiche d'inscription pour la souscription en direct à la MAIF, cotisation de l'option 14.15 €.